

**Zeitschrift:** Freiburger Geschichtsblätter  
**Herausgeber:** Deutscher Geschichtsforschender Verein des Kantons Freiburg  
**Band:** 74 (1997)

**Artikel:** Das Augustinerkloster Freiburg im Jahre 1817/18: Aufhebung oder Reform? : Kirche, Staat und Volk angesichts der wirtschaftlichen und moralischen Krise des Konvents  
**Autor:** Foerster, Hubert  
**Anhang:** Anhang VIII  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-340942>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ANHANG VIII

*Klagen von Augustinern über die Zustände im Kloster 1826/27. – AEvF, Religieux VI/I, Augustins 1691–1832.*

Monsieur le Chancelier!

Ne recevant aucune nouvelle de Rome relative a ce dont nous avions parlé et nos affaires devenant chaque jour plus critiques, nous avons pensé de vous prévenir que le Prieur a déjà plusieurs soupçons sur nos entrevues. Il nous a défendu de ne plus aller en ville et non plus dans les couvents, ainsi que chez nos parents et dans aucune maison particulière. Il a refusé, à tous ceux qui désiraient assister aux sermons du Jubilé, la permission d'y aller. Aujourd'hui qui devait être un jour de jeûne et d'abstinence, il ordonna d'aller chercher la viande à la boucherie et parla même de faire gras. Il nous a refusé les habits qu'il devrait nous donner au bout de deux années après notre profession, ce qui est une chose criante, car il transgresse en cela ouvertement la règle et les constitutions. Frère Dominique lui demanda la permission d'aller faire sa confession du Jubilé au Collège chez les RR. PP. Jésuites, il ne la lui accorda qu'après avoir fait de grandes difficultés. Mercredi, jour de St. Nicolas (1826), il alla dîner en ville avec le père Michel, il commanda au cuisinier de ne rien donner aux religieux qu'environ 4 ou 5 livres de bouilli avec la soupe, nous étions douze ou treize à table. Il revint à la maison pour les vêpres, on a pu voir par ses cris qu'il avait bu assez comme son compagnon. En un mot, un mécontentement général règne dans notre maison, et c'est un scandale affreux pour nous de voir venir toujours au couvent le père Michel, le père Beat ainsi que le Prieur quand il revient de ses sociétés du cercle des marchands et des libéraux<sup>109</sup> ivres. Veuillez avoir la bonté de nous aider et de faire avancer nos démarches en exposant les choses à Monseigneur l'Évêque, en écrivant à la nonciature à Lucerne, car l'effervescente est telle dans l'esprit de tous les jeunes religieux, qu'il pourrait arriver que l'un des mois prochains presque tous quitteraient le couvent, et n'y rentreraient pas qu'après le départ ou la déposition du Prieur actuel. Il méprise tous les Religieux qui se conduisent bien et en particulier le R. Père Clément. Veuillez avoir aussi la bonté de nous donner une réponse. Recevez en attendant l'assurance de notre estime et de notre respect pour vous ainsi que pour Notre respectable et Réverendissime évêque avec lequel nous sommes vos très obéissants serviteurs

(sig.) P. Florentin Eltzer. – (sig.) Frater Augustinus Daguet. – (sig.) Frater Victor Schmidt.

<sup>109</sup> In diesem «Cercle» im ehemaligen Zunfthaus der Krämer, dem «Hôtel des Merciers» (jetzt Hauptsitz der Kantonspolizei), trafen sich besonders Kaufleute, die Handels- und Gewerbekreise sowie die liberale Opposition zur Zeitungslektüre und zur politischen Diskussion. Daneben vergnügte man sich mit Billard, Schach, bei Tanz und Freundschaftsmählern. André GREMAUD / Henri GREMAUD, *Cercle littéraire et de commerce Fribourg 1816–1966*, Freiburg 1966.